



Conseil Communal

Jeudi 11 février 2016

- 1. Préparation du Débat d'Orientation Budgétaire de la Commune Nouvelle**
- 2. Pass Vire Jeunesse**
- 3. Questions diverses**

Le compte rendu de la réunion informelle du 19 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

I Préparation du Débat d'Orientation Budgétaire de la Commune Nouvelle

Mme le Maire indique que la commission des Finances et la commission des Travaux de la commune déléguée de Vaudry se sont réunies le mercredi 10 février et ont examiné les projets d'investissement qui leur ont été présentés, d'une part pour 2016, et d'autre part dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Elle rappelle qu'en 2016 les dépenses de la commune déléguée de Vaudry seront inscrites dans un « Etat Spécial ». Cet état spécial sera essentiellement composé des dépenses de fonctionnement, hormis les chapitres 012 (dépenses de personnel) et 66 (remboursement des intérêts des emprunts). La dotation en section de fonctionnement sera calculée sur les 5 dernières années.

Une dotation d'investissement sera attribuée à la commune déléguée de Vaudry pour la réalisation des travaux d'entretien des bâtiments ou l'achat d'équipements. Les travaux de voirie seront inscrits dans le budget global Vire Normandie.

Mme le Maire précise que 13 000 € de Restes à Réaliser (RAR) ont été repris et qu'en 2015 les dépenses d'investissement ont représenté 270 000 €.

Les dépenses proposées pour 2016, sont les suivantes :

TRAVAUX DE BÂTIMENTS

<u>Site</u>	<u>Estimation financière</u>
Salle des fêtes	22 000 €
Mairie	5 200 €
Eglise	26 360 €
Aménagement arrière mairie	1 560 €
Réserve incendie	3 575 €
Lavoir « Billard »	A l'étude

ACHAT DE MATERIEL

ESPACES VERTS

- Aménagement pour accessibilité des PMR à la salle des fêtes et au Gage
- Implantation de haies au nouveau cimetière et autour du bassin de rétention du lotissement communal « Le Fay »

VOIRIE

Une estimation sommaire a été effectuée par les services techniques de VIRE NORMANDIE pour la réfection de chaussées et de trottoirs en enrobé dans le cadre du Plan Pluriannuel de 2016 à 2019. Des travaux d'effacements de réseaux sont également prévus Chemin de la Mare Piré et Impasse de la Châtaigneraie en 2017. Une demande va être déposée auprès du SDEC.

Selon les priorités, les estimations sont les suivantes :

2016 : 109 000 €

2017 : 116 500 €

2018 : 100 000 €

2019 : 23 000 €

II Pass Vire Jeunesse

Lors d'une réunion organisée à Vire le 2 février dernier, le CCAS a présenté les services offerts aux Virois et plus particulièrement le Pass Vire Jeunesse.

Celui-ci, dont le principe est le même que la cart'atoo de la Région, pourrait être élargi aux jeunes vaudriciens. Les associations vaudriciennes pourraient être sollicitées pour participer de la même façon que les associations viroises. Le Pass Vire Jeunesse permet actuellement aux jeunes virois de bénéficier d'une réduction pouvant aller de 5 à 15 € sur un total de 80 € sur toutes les activités sportives et culturelles.

III Questions diverses

✓ SENEGAZELLE 2016

Caroline MARIE, chargée des transports de l'ancienne CDC, participe en avril prochain avec deux amies à une action humanitaire au Sénégal. Elle souhaite collecter pour son association « Les Enfants du Soleil », qu'elle préside, des fournitures scolaires et des jouets auprès des habitants de Vire Normandie.

Mme le Maire indique qu'elle lui a proposé à cet effet de disposer d'un emplacement de collecte au sein de la mairie.

✓ Courrier de 2 habitantes de la Mare Piré

Mme le Maire a reçu un courrier dans lequel il lui est demandé que le bus Amibus s'arrête à « Billard », afin que les personnes qui souhaitent monter en ville disposent d'un autre moyen moins onéreux et plus fréquent que le service de transport à la demande Tadami.

Elle a dû répondre que ce service est du ressort de Vire Normandie.

✓ Fibre optique

Mme le Maire a reçu hier, mercredi 10 février, un technicien de l'entreprise TUTOR, entreprise retenue par le Département pour effectuer les travaux d'infrastructure pour le passage de la fibre optique.

Le passage des câbles va nécessiter l'ouverture de tranchées chemin des Carreaux, rue Beauséjour et chemin des Monts. Mme le Maire rappelle que la réfection du chemin des Carreaux n'est pas très vieille ...